

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/09/2019, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SAS FRANCA

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 1000 €

Siège social : 23, allée de Kerpayen, 56000 VANNES

Objet social : Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans d'une Société par Actions Simplifiée immatriculée au Registre du Commerce de vannes dénommée : SAS FRANCA, au capital de 1000 euros. Cette société a pour objet en France et dans tous pays : - La distribution de biens et services par achat, vente, négoce, mise en relation de fournisseurs et de clients, et notamment de produits d'entretien, de bien-être (aromathérapie, huiles essentielles etc....), de cosmétique, d'hygiène, de parfumerie, de bijoux, de vêtements, de produits alimentaires, de cadeaux etc....ainsi que des services de télécommunications, de systèmes de Détection Vol/Incendie. - La constitution, la formation, le développement et l'encadrement d'une équipe de distributeurs. - L'achat et vente de meubles restylés. - Toutes prestations de services dans le secteur du commerce et de la distribution. - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés ou brevets concernant ces activités ; - La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelle ; d'apports de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement ; - Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiées ou à tout autre objet similaire ou connexe. Elle est domiciliée : 23, allée de Kerpayen 56000 VANNES. Le président est M PESSEY Franck demeurant 23, allée de Kerpayen 56000 VANNES.

Président : Monsieur Franck PESSEY demeurant 23, allée de Kerpayen, 56000 VANNES

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de VANNES